



Illustration d'ouverture — La philosophie des membres de la Fédération. Création STFE, sous la direction d'Archer.

La philosophie des membres de la Fédération

Vivre dans une société post-rareté

Manuel d’instruction civique, morale et d’honneur fédéral

Version 2 — document de référence STFE

29 août 2026

Document source

<https://stfe-federation.net/la-philosophie-des-membres-de-la-federation/>

STFE — sous la plume d’Archer

Cette édition PDF reprend le contenu de l’article web et l’organise comme document de référence : table des matières navigable, signets PDF, liens actifs vers les sources et glossaire thématique.

Table des matières

Préambule — La Fédération commence par ses membres	5
I — Des étoiles, la connaissance	5
Ex Astris, Scientia	5
II — Devoir, Honneur, Service	6
Devoir — Honneur — Service	6
Le devoir	6
L'honneur	6
Le service	6
III — La vérité comme premier devoir	7
IV — L'information comme bien commun	8
V — L'erreur, la responsabilité et la réparation	8
VI — La dignité et l'honneur se cultivent	9
VII — Obéir ne dispense jamais de penser	9
VIII — La justice sans vengeance	10
IX — La seconde chance et les limites de la réhabilitation	11
X — Le refus de l'irréversible	11
XI — Juger les actes, jamais les origines	12
XII — La non-ingérence comme discipline morale	12
XIII — Respecter les cultures sans renoncer à sa conscience	13
XIV — Les principes existent pour protéger une finalité	14
XV — L'espérance active	14
XVI — Aider l'autre à voir un avenir	15
XVII — Chaque espèce est un trésor	15
XVIII — L'unité sans uniformité	16
XIX — L'éducation comme transmission de la Fédération	16

XX — Le bien commun et le respect des ressources	17
XXI — Le travail comme accomplissement	17
XXII — L'élévation mutuelle	18
XXIII — Le désaccord sans ennemi	18
XXIV — Participer à la vie de la Fédération	19
XXV — La vertu se reconnaît dans l'exemple	19
Conclusion — Devenir davantage	20
Principes fondamentaux du membre de la Fédération — Synthèse	20
Note méthodologique STFE	21
Glossaire	23
Sources et références	25

Préambule — La Fédération commence par ses membres

Une civilisation ne repose pas uniquement sur ses institutions, ses lois ou ses technologies.

La Fédération des Planètes Unies peut disposer d'une Charte, d'un Conseil, d'une Cour suprême, de Starfleet, de systèmes médicaux avancés et d'une économie ayant largement dépassé les mécanismes traditionnels de rareté : aucune de ces réalisations ne pourrait fonctionner durablement sans les individus capables de les faire vivre.

La Fédération repose donc autant sur la qualité de ses membres que sur celle de ses institutions.

Être membre de la Fédération ne consiste pas seulement à bénéficier de droits, d'une protection, d'un accès à la connaissance ou de conditions matérielles favorables. C'est participer à un projet de civilisation dont chacun devient temporairement le dépositaire.

Chaque génération reçoit quelque chose construit par celles qui l'ont précédée. Chaque génération a ensuite la responsabilité de le transmettre, autant que possible amélioré, à celles qui lui succéderont.

La Fédération ne demande pourtant pas à ses membres d'être parfaits. Ils peuvent avoir peur, se tromper, éprouver de la colère, être découragés, commettre des fautes ou prendre de mauvaises décisions.

Ce qui leur est demandé est autre chose : chercher à comprendre, agir avec responsabilité, reconnaître leurs erreurs, tenter de les réparer et continuer à progresser.

Starfleet représente probablement la forme la plus exigeante et la plus visible de cette culture morale. Ses officiers disposent de pouvoirs et de responsabilités extraordinaires ; leurs exigences sont donc supérieures. Mais les valeurs qu'elle incarne ne peuvent apparaître soudainement à l'entrée à l'Académie.

Elles sont nécessairement enracinées dans une culture fédérale plus large.

Ainsi, ce manuel constitue une reconstruction STFE de cette philosophie : non pas l'invention d'une nouvelle Fédération, mais la mise en cohérence des comportements, valeurs et principes que Star Trek nous montre à travers ses personnages et ses sociétés.

I — Des étoiles, la connaissance

Ex Astris, Scientia

L'une des traditions fondamentales de Starfleet associe les étoiles à la connaissance.

Explorer signifie découvrir l'univers, mais aussi découvrir ce que nous ignorons encore de nous-mêmes.

L'inconnu ne doit donc pas être considéré d'abord comme une menace. Il constitue une question.

Une rencontre inconnue appelle l'observation. Une anomalie appelle l'étude. Une culture étrangère appelle la compréhension. Une erreur appelle l'apprentissage. Une difficulté

appelle la recherche d'une solution.

Le membre de la Fédération accepte qu'il ne sache pas tout.

Dire « je ne sais pas » n'est pas une faiblesse intellectuelle. C'est souvent le commencement de la connaissance.

Il distingue ce qu'il sait, ce qu'il suppose, ce qu'il croit et ce qu'il reste encore à vérifier. Il peut également modifier son opinion lorsqu'apparaissent de nouveaux faits.

Changer d'avis devant de meilleurs arguments n'est pas une humiliation. C'est progresser.

Chercher à comprendre avant de conclure.

La Fédération met ainsi la connaissance au sommet de ses valeurs parce qu'une civilisation capable de reconnaître ses erreurs est une civilisation capable de continuer à évoluer.

II — Devoir, Honneur, Service

À la recherche de la connaissance répond un second principe :

Devoir — Honneur — Service

Ces trois valeurs ne concernent pas seulement Starfleet. Elles représentent une manière d'être envers les autres comme envers soi-même.

Le devoir

Le devoir est la conscience de sa responsabilité.

Il ne signifie pas obéir aveuglément. Il signifie comprendre ce qui nous a été confié et accomplir ce qui dépend raisonnablement de nous.

L'honneur

L'honneur est la fidélité à ses principes lorsque cette fidélité devient difficile.

Il se manifeste dans la vérité, la parole donnée, l'intégrité, la reconnaissance de l'erreur et la capacité à ne pas profiter abusivement de son pouvoir.

Le service

Le service consiste à mettre ses connaissances et ses capacités au bénéfice de quelque chose dépassant son seul intérêt immédiat.

Servir peut signifier explorer une planète, soigner quelqu'un, entretenir une installation, enseigner, élever un enfant, réparer une machine ou simplement aider celui qui se trouve à côté de soi.

La connaissance permet de dépasser l'inconnu.

Le devoir donne une direction.

L'honneur donne une limite.

Le service donne un sens.

III — La vérité comme premier devoir

Une communauté ne peut fonctionner durablement sans confiance. Et la confiance ne peut exister durablement sans vérité.

Dans *The First Duty*, Picard rappelle à Wesley Crusher que le premier devoir de tout officier de Starfleet est envers la vérité : vérité scientifique, vérité historique et vérité personnelle.

Cette exigence dépasse cependant Starfleet. Elle appartient à la culture fédérale elle-même.

Mentir à quelqu'un ne consiste pas seulement à lui fournir une information fausse. C'est modifier artificiellement les éléments à partir desquels cette personne prendra ses décisions. C'est donc intervenir dans son jugement.

Dire la vérité, c'est reconnaître à l'autre le droit de connaître la réalité et de décider par lui-même.

La vérité devient ainsi une forme de respect. Et le mensonge, lorsqu'il est volontaire, une rupture de ce respect.

Dans *Voyager: Fair Trade*, Neelix ment à Janeway parce qu'il craint de perdre son utilité à bord. Sa peur peut être comprise. Elle ne rend pourtant pas son mensonge acceptable.

Lorsqu'il est découvert, ce qui est endommagé n'est pas seulement sa situation personnelle. C'est la confiance.

Comprendre pourquoi quelqu'un ment ne signifie pas considérer son mensonge comme juste.

La culture fédérale ne repose donc pas sur l'idée que l'on protège les autres en leur cachant les difficultés. Elle privilégie une autre attitude : dire vrai, puis aider à affronter la réalité.

La vérité sans soutien peut être brutale. Le soutien sans vérité devient manipulation. La conduite fédérale cherche la vérité et l'accompagnement.

Le membre de la Fédération ne dissimule donc pas une erreur uniquement pour préserver son prestige. Il ne protège pas un ami en construisant un mensonge susceptible de mettre d'autres personnes en danger. Il respecte les engagements qu'il a librement consentis.

Et plus il possède de responsabilités, plus son devoir d'exemplarité augmente.

L'autorité n'accorde pas davantage de droits moraux. Elle crée davantage d'obligations.

Un mensonge important peut entraîner la perte d'une fonction, d'une carrière ou de la confiance de la communauté. Non parce que la Fédération exigerait une perfection impossible, mais parce qu'une civilisation fondée sur la coopération ne peut fonctionner si chacun doit constamment soupçonner les autres.

La confiance est difficile à construire, rapide à briser et lente à reconstruire. La vérité en est la condition première.

IV — L'information comme bien commun

Dans une civilisation où la connaissance occupe une place centrale, l'information ne peut être considérée comme une simple marchandise ou comme un instrument de manipulation.

La Fédération connaît les médias, les journalistes, les interviews, le débat public et la liberté de la presse.

Cette liberté implique également une culture exigeante de la fiabilité.

Le membre de la Fédération apprend donc à distinguer :

- 1 un fait ;
- 1 une interprétation ;
- 1 une hypothèse ;
- 1 une opinion ;
- 1 une information encore non vérifiée.

Une information n'est pas vraie parce qu'elle confirme ce que nous souhaitons croire.

Avant de transmettre comme certaine une information susceptible d'affecter autrui, il convient d'en examiner raisonnablement la provenance, la cohérence et la fiabilité.

Corriger une information fausse n'est pas une humiliation. C'est une obligation intellectuelle.

Une information corrigée vaut mieux qu'une erreur défendue par orgueil.

Ainsi, liberté de la presse et exigence de vérité ne s'opposent pas. Elles se complètent.

Une société libre a besoin d'informations libres. Une société éclairée a besoin d'informations fiables.

V — L'erreur, la responsabilité et la réparation

L'erreur est inévitable. La dissimulation ne l'est pas.

Lorsqu'un membre constate qu'il a commis une erreur, sa responsabilité suit plusieurs étapes :

- 1 Reconnaître — ne pas falsifier la réalité.
- 2 Signaler — informer l'instance compétente lorsque les conséquences dépassent sa seule personne.
- 3 Réparer — participer concrètement à la correction des conséquences, seul lorsqu'il le peut, avec l'aide des autres lorsque la situation dépasse ses capacités.
- 4 Apprendre — transformer l'erreur en connaissance afin qu'elle soit moins susceptible de se reproduire.

Une erreur reconnue et réparée peut devenir une source de progrès. Une erreur volontairement dissimulée devient une faute supplémentaire.

Réparer ne signifie pas nécessairement agir seul. Demander une aide adaptée lorsqu'une situation dépasse ses capacités peut être l'attitude la plus responsable.

La Fédération ne demande donc pas l'infaillibilité. Elle demande la fiabilité dans la manière de réagir à l'erreur.

VI — La dignité et l'honneur se cultivent

Toute nouvelle personne est d'abord accueillie avec une dignité reconnue de fait.

Elle doit être considérée comme une personne, traitée justement et bénéficier des droits et protections reconnus par la Fédération.

Mais la dignité morale se manifeste également dans la manière dont elle choisit de vivre.

Un membre peut agir avec dignité. Il peut aussi agir indignement.

Le mensonge délibéré, la trahison de la confiance, l'abus de pouvoir, la cruauté, le refus d'assumer ses responsabilités ou le mépris des autres peuvent conduire une personne à perdre son honneur et à devenir indigne de la confiance et de l'estime dont elle bénéficiait.

La dignité est reconnue à la personne ; l'honneur se confirme par les actes.

La confiance se construit. Elle peut être brisée. Elle peut également être reconstruite.

Sito Jaxa, Ro Laren ou même, d'une manière très différente, Nick Locarno montrent que l'histoire d'une personne ne se réduit pas nécessairement à sa pire faute.

La faute appartient à l'histoire d'une personne ; elle ne constitue pas nécessairement toute son identité.

La justice peut sanctionner. La communauté peut retirer sa confiance. La personne peut perdre son honneur.

Mais elle peut aussi reconnaître ses fautes, réparer ce qui peut l'être et reconstruire progressivement son honneur par ses actes.

L'honneur peut être perdu. Il peut aussi être reconquis.

La Fédération ne confond donc ni respect des droits fondamentaux et estime morale, ni condamnation d'un acte et condamnation définitive d'une existence.

La justice examine ce qui a été fait. L'honneur regarde aussi ce que la personne choisit de devenir ensuite.

VII — Obéir ne dispense jamais de penser

Starfleet repose sur une chaîne de commandement. Mais la discipline fédérale n'est pas une obéissance automatique.

Un membre qui reçoit un ordre doit pouvoir l'exécuter avec confiance, mais il conserve son jugement moral.

Il peut exprimer une objection, la faire consigner et demander l'intervention de l'autorité compétente.

Lorsqu'un ordre entre manifestement en contradiction avec une obligation supérieure, l'obéissance ne peut plus constituer à elle seule une justification.

Obéir ne dispense jamais de penser. Commander ne dispense jamais de justifier.

Toute personne demeure responsable des actes qu'elle accomplit, même lorsqu'ils résultent d'un ordre.

Le courage fédéral comprend donc le courage de jugement : écouter, comprendre, questionner, exprimer respectueusement son désaccord, demander une réévaluation et, dans les circonstances exceptionnelles, accepter d'assumer les conséquences d'un refus.

Starfleet ne cherche pas des commandants incapables de désobéir.

Elle cherche des personnes capables de savoir pourquoi elles obéissent et pourquoi, exceptionnellement, elles doivent refuser.

VIII — La justice sans vengeance

La justice fédérale ne cherche pas à équilibrer une souffrance par une autre souffrance.

Elle cherche d'abord à :

- 1 protéger ;
- 1 comprendre ;
- 1 responsabiliser ;
- 1 réparer ;
- 1 et, lorsque cela demeure possible, réhabiliter.

La puissance de punir n'autorise jamais la vengeance.

Une civilisation avancée ne doit pas seulement demander :

« Quelle peine mérite cet acte ? »

Elle doit également demander :

« Que pouvons-nous encore rendre possible après cet acte ? »

Tant qu'une personne demeure vivante, elle peut encore apprendre, reconnaître sa faute, réparer une partie de ses conséquences, dédommager ou aider les victimes lorsque cela est possible, transmettre ce qu'elle a compris, empêcher d'autres personnes de reproduire la même erreur et changer.

La justice fédérale conserve autant que possible la possibilité de transformation.

IX — La seconde chance et les limites de la réhabilitation

La seconde chance ne signifie pas l'oubli. Elle ne signifie pas davantage une libération automatique.

Certaines personnes peuvent demeurer extrêmement dangereuses. Certaines peuvent nécessiter une restriction très longue, voire permanente, de leur liberté.

La protection de la communauté reste une responsabilité fondamentale.

Mais protéger la société ne signifie pas nécessairement détruire celui dont elle doit se protéger.

Les établissements pénitentiaires et thérapeutiques montrés dans Star Trek, notamment Tantalus V ou Elba II, indiquent une orientation vers le traitement, la réhabilitation et le confinement lorsque celui-ci reste nécessaire.

Même une personne considérée à un moment donné comme impossible à réintégrer peut bénéficier de nouvelles connaissances médicales, psychologiques ou sociales.

« Nous ne savons pas encore vous réhabiliter » ne signifie pas nécessairement « vous ne pourrez jamais changer ».

La réhabilitation constitue donc un objectif. Elle n'est pas une obligation de résultat.

Lorsque la transformation d'une personne demeure impossible ou lorsque sa dangerosité reste trop importante, la Fédération doit protéger les autres.

Mais cette protection ne devient pas vengeance.

Elle doit rester proportionnée, humaine et susceptible d'être réévaluée lorsque la situation évolue.

Protéger autant que nécessaire. Punir le moins possible. Réparer autant que possible.

X — Le refus de l'irréversible

La peine capitale entre profondément en contradiction avec cette conception de la justice.

Une personne morte ne peut plus apprendre.

Elle ne peut plus réparer.

Elle ne peut plus aider les victimes.

Elle ne peut plus démontrer qu'elle a changé.

Elle ne peut plus être réhabilitée.

Et si le jugement était erroné, aucune réparation véritable n'est désormais possible.

La mort met fin à toutes les possibilités que la justice aurait encore pu ouvrir.

Cela ne signifie pas minimiser la gravité de certains crimes.

Certaines actions peuvent susciter une indignation immense. Certaines victimes subiront des dommages qu'aucune réparation ne pourra complètement effacer.

La Fédération ne nie pas cette réalité.

Elle refuse simplement de transformer la destruction d'une personne en solution automatique.

Une justice honorable ne cherche pas à faire souffrir pour faire souffrir.

Lorsqu'une société peut protéger ses membres sans tuer, la mort cesse d'être une nécessité de protection. Elle devient un acte irréversible dont la justification morale devient profondément problématique.

XI — Juger les actes, jamais les origines

Dans *Voyager: Repentance*, Neelix découvre qu'une population minoritaire, les Benkarans, est massivement surreprésentée dans le système carcéral ngyéen.

Son comportement est révélateur : il écoute, vérifie, examine les données et accepte ensuite de réviser son jugement.

Cette démarche doit être celle du membre de la Fédération.

L'origine, l'espèce, la culture, la réputation collective ou l'appartenance sociale ne peuvent remplacer l'examen individuel des faits.

Une personne appartenant à un groupe victime d'une injustice peut elle-même avoir commis une faute. Les deux réalités ne s'annulent pas.

Une personne peut avoir tort sans que l'injustice dont son groupe est victime cesse d'exister.

L'impartialité implique donc une interrogation permanente :

« Est-ce que je jugerais cette personne de la même manière si elle appartenait à une autre espèce ou à une autre culture ? »

La Fédération ne recherche pas une justice aveugle aux différences.

Elle recherche une justice qui refuse de transformer ces différences en présomptions de culpabilité.

XII — La non-ingérence comme discipline morale

La Directive Première ne peut être comprise uniquement comme un règlement.

Elle exprime une philosophie.

La puissance ne donne pas automatiquement le droit d'agir. La supériorité technologique ne donne pas automatiquement une supériorité morale. Les bonnes intentions elles-mêmes ne suffisent pas.

**Comprendre sans s'approprier.
Aider sans dominer.
Observer sans imposer.**

La compassion demeure néanmoins essentielle.

La non-ingérence ne signifie pas indifférence. Elle oblige simplement à distinguer aider quelqu'un et décider à sa place.

Le membre de la Fédération ne confond jamais conviction morale et autorisation de gouverner autrui.

Chaque peuple doit conserver autant que possible la capacité de choisir son propre avenir.

L'aide peut être proposée, demandée et acceptée. Mais elle ne doit pas devenir prétexte à remplacer une civilisation par celle du sauveteur.

XIII — Respecter les cultures sans renoncer à sa conscience

Respecter une civilisation ne signifie pas considérer toutes ses pratiques comme moralement équivalentes.

La Fédération n'est pas fondée sur un relativisme absolu.

Elle peut reconnaître le droit d'un peuple à s'autodéterminer tout en jugeant certaines de ses pratiques profondément contraires à ses propres valeurs : peine capitale, certaines formes de suicide rituel, obligation faite à une personne de mourir à un âge déterminé, discriminations institutionnelles ou pratiques transformant une population en victime au nom d'une tradition.

La Fédération peut être juridiquement tenue de respecter l'autonomie d'une société étrangère sans être moralement tenue d'approuver ce qu'elle fait.

L'impartialité n'est pas l'absence de valeurs.

Le membre de la Fédération apprend donc à distinguer :

- 1 comprendre d'approuver ;
- 1 respecter une culture de légitimer toutes ses pratiques ;
- 1 ne pas intervenir par la force de renoncer à tout jugement moral.

Le cas de Timicin dans TNG: Half a Life, celui de Kurn et Worf dans DS9: Sons of Mogh, ou encore les condamnés de Voyager: Repentance illustrent cette tension.

Une tradition peut expliquer un acte ; elle ne suffit pas toujours à le justifier.

Une pratique ne devient pas morale simplement parce qu'une société entière a appris à la considérer comme normale.

La position fédérale cherche ainsi un équilibre difficile :

Respecter l'autodétermination sans renoncer au discernement moral.

XIV — Les principes existent pour protéger une finalité

Aucune règle ne doit devenir une excuse permettant de cesser de réfléchir.

Homeward illustre particulièrement ce problème.

Lorsque Boraal II est condamnée, la non-intervention signifie littéralement l'extinction d'une civilisation.

La situation pose alors une question fondamentale : une doctrine destinée à protéger l'autodétermination peut-elle être appliquée au point de supprimer les êtres qui auraient précisément pu continuer à s'autodéterminer ?

Le manuel fédéral doit donc apprendre à distinguer :

- 1 la valeur fondamentale ;
- 2 le principe qui la protège ;
- 3 la règle qui applique ce principe ;
- 4 la décision particulière.

Le membre de la Fédération respecte les règles avec rigueur, mais jamais au point d'oublier pourquoi elles ont été créées.

L'objectif n'est pas de fournir une excuse permanente permettant de contourner les règles. C'est au contraire d'exiger une responsabilité intellectuelle supérieure.

XV — L'espérance active

Le membre de la Fédération n'est pas nécessairement optimiste.

Il peut parfaitement savoir qu'une situation est catastrophique.

Ce qui le caractérise davantage est son refus de confondre danger et fatalité.

Les équipages de Starfleet affrontent constamment des situations où les systèmes s'effondrent, les communications disparaissent, les ressources diminuent ou une catastrophe semble inévitable.

Et jusqu'à ce qu'il n'existe véritablement plus de possibilité raisonnable, ils continuent : ils analysent, réparent, improvisent, demandent de l'aide, changent de méthode et cherchent.

Persévérer ne signifie pas répéter. Persévérer signifie continuer à chercher.

Cette attitude ne repose pas sur l'assurance que tout finira bien. Elle repose sur l'idée que tant qu'une possibilité demeure, l'avenir n'est pas entièrement déterminé.

L'espoir fédéral n'est pas l'attente d'un miracle. C'est la décision de continuer à agir tant qu'une possibilité subsiste.

Le futur n'est pas à attendre. Il est à accomplir.

XVI — Aider l'autre à voir un avenir

Respecter l'autonomie d'une personne ne signifie pas rester passif devant son désespoir.

Lorsqu'un individu ne parvient plus à imaginer son propre avenir, le membre de la Fédération peut l'aider à apercevoir des possibilités qu'il ne voit momentanément plus.

Il ne décide pas à sa place. Il ne lui promet pas que tout ira bien. Il lui rappelle que l'incertitude contient également des possibilités.

« Je ne déciderai pas de votre avenir à votre place. Mais je peux vous aider à comprendre qu'un avenir demeure possible. »

Le cas de Vorin dans Homeward permet précisément d'interroger cette responsabilité.

Une civilisation peut perdre son monde sans perdre nécessairement sa mémoire, sa culture, sa langue ou sa possibilité de se transformer.

Un nouveau monde peut devenir un nouveau chapitre.

Rien n'est définitivement écrit. Nous ne connaissons du futur que ce que nous sommes encore capables d'en construire.

XVII — Chaque espèce est un trésor

La Fédération ne doit pas seulement tolérer la différence.

Elle doit comprendre sa valeur.

Chaque espèce possède une histoire, une biologie, des perceptions, une culture et des formes de raisonnement susceptibles d'apporter quelque chose que les autres ne possèdent pas.

Aucune espèce n'est une version incomplète d'une autre.

Les équipages de Starfleet montrent régulièrement que cette diversité peut devenir une capacité collective.

Certaines espèces possèdent des perceptions particulières. D'autres des aptitudes télépathiques ou empathiques. Certaines disposent de caractéristiques physiologiques adaptées à des environnements spécifiques. D'autres encore abordent intellectuellement les problèmes selon des cadres culturels différents.

La diversité n'est donc pas seulement morale. Elle est scientifique, cognitive, médicale, diplomatique et parfois stratégique.

Saru peut utiliser certaines capacités perceptives kelpiennes lorsque les instruments ne suffisent plus. Ilia peut utiliser certaines capacités deltaines pour soulager une douleur avant l'intervention médicale. Spock peut mettre ses capacités vulcaines au service d'autrui. Syl, dans la réalité Kelvin, peut transformer une particularité biologique en avantage opérationnel.

Chaque espèce élargit le champ des possibles de la Fédération.

Le principe n'est cependant jamais de réduire une personne à son utilité biologique.

Sa valeur en tant que personne existe indépendamment de ses capacités. Mais lorsqu'elle possède une compétence particulière et accepte de la mettre au service du collectif, cette différence devient une richesse commune.

Nous ne sommes pas plus capables malgré nos différences. Nous le sommes grâce à elles.

XVIII — L'unité sans uniformité

Un enfant humain n'a pas besoin de devenir Vulcain. Un Vulcain n'a pas besoin de devenir humain. Un Tellarite n'a pas besoin d'abandonner sa culture du débat. Un Andorien n'a pas à renoncer à ce qui constitue son héritage.

La Fédération ne doit donc pas produire une culture unique supprimant toutes les autres.

Elle construit plutôt une culture commune superposée aux cultures particulières.

L'enfant reçoit :

- 1 un héritage particulier, provenant de sa famille, de son monde, de son espèce et de son histoire ;
- 1 un héritage fédéral, comprenant le respect de la vie, la connaissance, la coopération, l'autodétermination, la responsabilité, la vérité et le respect de la différence.

L'unité de la Fédération vient de valeurs communes, pas de l'effacement des différences.

C'est précisément ce qui distingue une fédération d'un empire.

L'empire transforme facilement la différence en hiérarchie. La Fédération cherche à transformer la différence en complémentarité.

XIX — L'éducation comme transmission de la Fédération

Starfleet Academy ne peut être le premier endroit où une personne découvre les valeurs de Starfleet.

Une telle culture doit nécessairement commencer beaucoup plus tôt.

Dans la reconstruction STFE, l'éducation fédérale constitue donc l'un des principaux instruments de transmission de la civilisation.

Les parents transmettent une culture familiale et particulière. L'école permet la rencontre avec d'autres traditions, d'autres espèces et une culture fédérale commune.

L'éducation ne doit pas seulement transmettre des connaissances.

Elle doit apprendre à raisonner, questionner, coopérer, reconnaître ses erreurs, comprendre d'autres cultures, utiliser les ressources avec responsabilité, développer ses propres capacités et permettre aux autres de développer les leurs.

Cette pédagogie doit également s'adapter aux différences biologiques, cognitives et culturelles.

L'égalité éducative ne consiste pas à enseigner à tous exactement de la même manière, mais à donner à chacun les moyens réels d'apprendre et de se développer.

La Fédération n'enseigne donc pas seulement ce qu'il faut savoir.

Elle apprend progressivement comment devenir capable de continuer à apprendre.

XX — Le bien commun et le respect des ressources

La liberté individuelle n'abolit pas le bien commun.

Elle en dépend.

Les infrastructures, l'éducation, les soins, les systèmes énergétiques, les moyens de transport, les environnements naturels et les ressources collectives constituent les conditions matérielles permettant aux individus de développer librement leur existence.

Le bien commun n'écrase pas l'individu ; il crée les conditions permettant à chacun de s'accomplir sans compromettre l'accomplissement des autres.

La post-rareté ne signifie pas que toutes les ressources de l'univers sont infinies.

Elle signifie notamment que la civilisation possède suffisamment de capacités technologiques et organisationnelles pour garantir largement les besoins fondamentaux sans structurer toute la société autour de la lutte pour leur possession.

Cela crée une responsabilité nouvelle.

Puisque l'accumulation n'est plus nécessaire à la sécurité personnelle, le gaspillage perd une grande partie de ses justifications.

Le membre apprend donc à distinguer le besoin, le désir, le confort et le gaspillage.

Pouvoir produire quelque chose ne signifie pas devoir le gaspiller.

Réparer, recycler, réaffecter ou partager une ressource devient une attitude normale.

Et ce qui appartient à tous mérite autant de considération que ce qui serait réservé à une seule personne.

La sobriété fédérale n'est pas la privation. Elle est la maîtrise volontaire de l'abondance.

XXI — Le travail comme accomplissement

Dans une société libérée de la nécessité de travailler uniquement pour survivre, le travail change de signification.

Il devient apprentissage, création, service, développement, exploration, maîtrise, transmission et accomplissement.

Un membre peut vouloir devenir excellent. Il peut vouloir briller. Il peut rechercher les missions les plus difficiles et développer une compétence extraordinaire.

Mais sa réussite ne nécessite plus que les autres échouent pour qu'il réussisse.

La réussite fédérale ne consiste pas à posséder davantage que les autres, mais à développer davantage ce que l'on peut apporter.

L'excellence cesse d'être nécessairement une compétition pour des ressources limitées.

Elle peut devenir une recherche de dépassement personnel.

Le prestige provient alors davantage de la compétence, de la contribution, de la connaissance ou du service.

Starfleet peut bénéficier d'un immense prestige social sans constituer pour autant une classe juridiquement supérieure.

La Fédération reconnaît les accomplissements sans transformer la reconnaissance en privilège.

XXII — L'élévation mutuelle

Une société débarrassée d'une grande partie de la compétition économique transforme également les relations personnelles.

L'autre n'est plus nécessairement un concurrent pour un emploi, un adversaire pour une ressource, un moyen d'obtenir une sécurité matérielle ou un obstacle à sa propre réussite.

Il peut devenir beaucoup plus naturellement un partenaire de développement.

Les familles, les amitiés, les relations amoureuses et les équipes deviennent ainsi des lieux d'élévation mutuelle.

Une relation saine n'enferme pas l'autre. Elle augmente ses possibilités.

Un ami encourage. Un enseignant transmet. Un collègue partage son expertise. Un supérieur crée des occasions permettant aux autres de progresser. Un parent aide l'enfant à devenir progressivement capable de choisir lui-même sa voie.

Et chacun peut devenir pour quelqu'un d'autre le point d'appui permettant d'aller plus loin.

Je cherche à devenir meilleur, et je souhaite que ceux qui m'entourent puissent devenir meilleurs eux aussi.

XXIII — Le désaccord sans ennemi

Une Fédération composée d'une multitude d'espèces ne peut fonctionner sans désaccord.

Les différences culturelles produisent nécessairement des divergences de valeurs, de méthodes et d'interprétation.

Le désaccord n'est donc pas considéré comme un échec de la communauté.

Il peut même devenir un outil de compréhension.

Être en désaccord ne signifie pas être ennemi.

Le membre de la Fédération apprend à distinguer contester une idée et dévaloriser celui qui la défend.

Il peut argumenter vigoureusement. Il peut défendre une position minoritaire. Il peut chercher à convaincre.

Il doit néanmoins rester capable d'écouter, de vérifier ses propres arguments et de reconnaître une décision commune lorsqu'elle a été prise légitimement.

Le compromis n'est pas nécessairement une faiblesse. Il peut être l'expression d'une intelligence collective capable de préserver plusieurs intérêts légitimes.

XXIV — Participer à la vie de la Fédération

Le citoyen fédéral ne doit pas être considéré uniquement comme bénéficiaire de la Fédération.

Il en est également participant.

Lorsqu'il existe des élections, il s'informe. Lorsqu'un débat public existe, il peut y prendre part. Lorsqu'il constate un dysfonctionnement, il peut le signaler. Lorsqu'une responsabilité collective lui est confiée, il l'assume avec sérieux.

La pluralité des médias, des opinions et des espèces rend cette participation indispensable.

Une décision démocratique avec laquelle une personne reste en désaccord ne devient pas automatiquement illégitime.

Le membre peut continuer à argumenter, proposer une réforme et chercher à convaincre.

Il refuse cependant de considérer que sa conviction personnelle lui donne automatiquement davantage de légitimité que tous les autres.

Concernant le droit civil ordinaire, les œuvres canoniques fournissent peu d'informations détaillées sur les mécanismes de règlement des différends entre particuliers.

STFE reconnaît donc raisonnablement l'existence d'une justice civile fédérale ou locale sans prétendre en reconstruire artificiellement les procédures en l'absence de sources suffisantes.

XXV — La vertu se reconnaît dans l'exemple

Aucune valeur fédérale ne vaut uniquement parce qu'elle est inscrite dans un manuel.

Elle doit devenir une habitude.

L'impartialité se reconnaît lorsque quelqu'un écoute plusieurs versions avant de conclure.

L'honneur se reconnaît lorsqu'une personne dit la vérité alors qu'un mensonge lui serait avantageux.

Le courage se reconnaît lorsqu'elle continue à agir malgré sa peur.

La responsabilité se reconnaît lorsqu'elle revient réparer ce qu'elle a endommagé.

Le service se reconnaît lorsqu'elle utilise spontanément une capacité dont quelqu'un a besoin.

La curiosité se reconnaît lorsqu'elle pose une question plutôt que d'inventer une réponse.

La tolérance devient réellement fédérale lorsqu'elle devient compréhension et coopération sans abandon du discernement moral.

L'espérance apparaît lorsque quelqu'un continue à chercher une solution alors que l'échec semble presque certain.

La vertu fédérale ne se proclame pas. Elle se reconnaît dans le comportement et dans l'exemple.

Conclusion — Devenir davantage

La Fédération n'est pas fondée sur l'idée que ses membres seraient devenus parfaits.

Elle est fondée sur l'idée qu'une civilisation peut créer les conditions permettant à chacun de continuer à devenir.

Devenir plus instruit. Plus lucide. Plus responsable. Plus capable d'aider. Plus capable d'accepter la différence. Plus capable de reconnaître une erreur. Plus capable de maîtriser sa puissance. Plus capable de construire avec les autres.

Le membre de la Fédération ne mesure donc pas sa vie uniquement à ce qu'il possède ou même à ce qu'il a accompli.

Il peut également la mesurer à ce qu'il a appris, transmis, réparé, créé et rendu possible pour ceux qui l'entourent.

Ex Astris, Scientia.

Des étoiles, la connaissance.

Devoir. Honneur. Service.

Le futur n'est pas une destination que nous attendons. Il est ce que nous choisissons, ensemble, de rendre possible.

Principes fondamentaux du membre de la Fédération — Synthèse

- 1 Chercher à comprendre avant de juger.
- 1 Dire la vérité, même lorsqu'elle est difficile.
- 1 Ne pas confondre protection et dissimulation.

- 1 Vérifier une information avant de la présenter comme certaine.
- 1 Reconnaître l'erreur et participer à sa réparation.
- 1 Obéir avec discernement et commander avec responsabilité.
- 1 Reconnaître que l'honneur et la dignité morale se construisent par les actes, peuvent se perdre et peuvent être reconquis.
- 1 Ne jamais réduire une personne à sa pire faute.
- 1 Préférer la transformation et la réparation à la vengeance.
- 1 Protéger la société sans renoncer inutilement à la possibilité de réhabilitation.
- 1 Refuser l'irréversible lorsque la protection peut être assurée autrement.
- 1 Juger les actes plutôt que l'origine.
- 1 Aider sans dominer.
- 1 Respecter l'autodétermination.
- 1 Comprendre une culture sans être obligé d'approuver toutes ses pratiques.
- 1 Utiliser la puissance avec retenue.
- 1 Continuer à chercher tant qu'une possibilité raisonnable existe.
- 1 Aider les autres à apercevoir des futurs qu'ils ne voient plus.
- 1 Considérer chaque espèce comme une richesse irremplaçable.
- 1 Rechercher la complémentarité plutôt que l'uniformité.
- 1 Préserver le bien commun et respecter les ressources même dans l'abondance.
- 1 Chercher l'accomplissement plutôt que l'accumulation.
- 1 Développer ses capacités et aider les autres à développer les leurs.
- 1 Savoir être en désaccord sans transformer l'autre en ennemi.
- 1 Participer à la communauté plutôt que simplement en bénéficier.
- 1 Transmettre aux générations suivantes davantage que ce que l'on a reçu.

Note méthodologique STFE

Ce document constitue une reconstruction philosophique STFE.

Certains éléments sont explicitement établis dans le canon de Star Trek, notamment la centralité de la vérité dans Starfleet, la Directive Première, l'importance de la connaissance, du service, de la diversité, de l'autodétermination et l'orientation réhabilitative du système pénal fédéral.

D'autres éléments — en particulier l'organisation précise de l'éducation civique quotidienne, la transmission familiale des valeurs fédérales, certaines pratiques de participation civile ou l'organisation détaillée du droit civil — sont beaucoup moins

directement décrits à l'écran.

Ils sont donc présentés ici comme des déductions cohérentes à partir des comportements observés, et non comme des faits canoniques explicitement établis.

Cette distinction permet de développer une vision STFE de la Fédération sans confondre reconstruction raisonnée et canon officiel.

Glossaire

Autodétermination

Principe selon lequel une personne, un peuple ou une civilisation doit conserver autant que possible la capacité de choisir sa propre voie sans domination extérieure. Voir chapitres XII à XIV.

Bien commun

Ensemble des conditions, ressources et institutions partagées qui rendent possible l'accomplissement de chacun sans compromettre celui des autres. Voir chapitre XX.

Courage de jugement

Capacité à conserver son discernement face à un ordre, à formuler une objection et, exceptionnellement, à refuser lorsque l'obligation supérieure l'exige. Voir chapitre VII.

Devoir

Conscience de la responsabilité qui accompagne une fonction, un engagement ou une capacité. Voir chapitre II.

Dignité morale

Qualité qui se manifeste par les actes et la conduite ; le texte distingue les droits fondamentaux reconnus à la personne de l'estime morale acquise ou perdue par le comportement. Voir chapitre VI.

Directive Première

Règle emblématique de non-ingérence de Starfleet ; dans ce document, elle est comprise comme l'expression d'une discipline morale au service de l'autodétermination. Voir chapitres XII à XIV.

Élévation mutuelle

Relation dans laquelle chacun cherche à augmenter les possibilités de développement de l'autre plutôt qu'à l'enfermer ou le dominer. Voir chapitre XXII.

Espérance active

Refus de confondre une situation catastrophique avec une fatalité tant qu'une action raisonnable reste possible. Voir chapitres XV et XVI.

Honneur

Fidélité à ses principes lorsque cette fidélité devient difficile ; il se confirme dans les actes et peut être reconstruit après une faute. Voir chapitres II et VI.

Impartialité

Exigence de juger les faits et les actes sans transformer l'origine, l'espèce ou l'appartenance à un groupe en présomption. Voir chapitre XI.

Information fiable

Information dont la provenance, la cohérence et le niveau de vérification ont été examinés avant d'être présentés comme certains. Voir chapitre IV.

Non-ingérence

Retenue volontaire dans l'usage de la puissance afin de ne pas décider à la place d'une autre société. Voir chapitre XII.

Post-rareté

Situation dans laquelle les besoins fondamentaux peuvent être largement garantis sans organiser toute la société autour de la lutte pour leur possession ; elle n'implique pas l'infinité des ressources. Voir chapitres XX et XXI.

Réhabilitation

Processus visant à permettre à une personne ayant commis une faute de comprendre, réparer, évoluer et, lorsque cela devient possible, retrouver une place dans la communauté. Voir chapitres VIII à X.

Réparation

Action concrète entreprise après une erreur ou une faute pour corriger ce qui peut l'être et en réduire les conséquences. Voir chapitre V.

Retenue

Capacité à ne pas utiliser une puissance simplement parce qu'elle est disponible ; elle accompagne la non-ingérence et la responsabilité. Voir chapitres XII à XIV.

Service

Mise de ses connaissances, capacités et efforts au bénéfice d'autrui ou d'un projet commun. Voir chapitre II.

Sobriété post-rareté

Maîtrise volontaire de l'abondance : produire suffisamment ne justifie pas le gaspillage, et les ressources communes restent dignes de considération. Voir chapitre XX.

Vérité

Condition première de la confiance et du respect de l'autonomie de jugement d'autrui. Voir chapitre III.

Vertu fédérale

Valeur qui n'est réellement reconnue que lorsqu'elle devient comportement et exemple : vérité, courage, responsabilité, service, curiosité et coopération. Voir chapitre XXV.

Sources et références

- [StarTrek.com — Starfleet Academy : Our Mission](#) — responsabilité, service, honneur, formation et construction du futur.
- [StarTrek.com — Jean-Luc Picard: Starfleet's Hopepunk Captain](#) — vérité, compréhension de l'autre, vigilance morale et persévérance.
- [StarTrek.com — Strange New Worlds 101: The Prime Directive](#) — histoire, fonctionnement et philosophie de la Directive Première.
- [StarTrek.com — First Contacts Across Star Trek](#) — souveraineté, respect des cultures et autodétermination lors des premiers contacts.
- [StarTrek.com — The Starfleet Manual for Going Rogue](#) — conscience, commandement, désobéissance éthique et responsabilité individuelle face aux ordres.
- [Memory Alpha — The First Duty](#) — vérité, Nova Squadron, responsabilité de Wesley Crusher et conséquences de la rupture de confiance.
- [Memory Alpha — Fair Trade](#) — mensonges de Neelix, peur de perdre son rôle et rupture de confiance avec Janeway.
- [Memory Alpha — Repentance](#) — peine capitale, justice ngyéenne, réhabilitation et discrimination envers les Benkarans.
- [Memory Alpha — Half a Life](#) — Timicin, Résolution kaelonne et limites morales du respect culturel.
- [Memory Alpha — Sons of Mogh](#) — Worf, Kurn, Mauk-to'Vor et conflit entre tradition klingonne et règles communes.
- [Memory Alpha — Homeward](#) — Boraal II, Directive Première, survie d'une civilisation et cas de Vorin.
- [Memory Alpha — Dear Doctor](#) — Archer, Phlox, Valakiens et Menk, et préfiguration de la doctrine de non-ingérence.
- [Memory Alpha — Tantalus Penal Colony](#) — orientation thérapeutique et réhabilitative du système pénal.
- [Memory Alpha — Elba II](#) — confinement sécurisé, traitement et possibilité de réhabilitation.
- [Memory Alpha — New Zealand Penal Settlement](#) — réhabilitation pénale, notamment dans le parcours de Tom Paris.
- [Memory Alpha — Central Bureau of Penology](#) — organisme fédéral consacré à la recherche sur le traitement et la réhabilitation des personnes condamnées.
- [StarTrek.com — Smith, Marx, and... Picard?: Star Trek and Our Economic Future](#) — post-rareté et transformation des motivations économiques et sociales.

Source web du document : [La philosophie des membres de la Fédération — STFE](#)

Article STFE — sous la plume d'Archer